



EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation  
8 Décembre 2020



Date d'affichage  
8 Décembre 2020



Nombre de conseillers



En exercice	29
Présents	28
Votants	29

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE DU 16 DECEMBRE 2020 A 19 H 30**

**La séance est présidée**  
**par Madame Sylvie BUTIN, Maire.**

**ÉTAIENT PRESENTS :**

Mesdames BUTIN – LAINÉ - LANGE – BIEN - MATHIEU – DUBOIS – VIRASSAMY  
PADEYEN LAQUIEZE - ABITBOL – PIRSON LEGER – CHARPENTIER – BECRET -  
GOUVENAUX - PEREZ

Messieurs GAINETTE – GAUMONT - BRUNI – MAÏDA – CHAUFFERT – PIGNY –  
HATAT DOMANGE– LOMBARD - DECLUY – LEGER – KISKELL - KAPPE SOPIO

**POUVOIR :**

Monsieur Christian CHERRONNET à Monsieur Jean-Pierre MAIDA

**SECRETAIRE DE SEANCE :**

Madame Chantal LEGER a été désignée secrétaire de séance.



Le procès-verbal de la séance du 4 Novembre 2020 a été approuvé à l'unanimité

**N° 20. 1934 OBJET : MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS :  
SUPPRESSION DE POSTES**

**N° 20. 1934 OBJET : MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS :  
SUPPRESSION DE POSTES**

Suite aux différents mouvements de personnel au sein des services de la ville de Saint-Memmie, il est nécessaire de mettre à jour le tableau des effectifs.

- Vu le Code général des Collectivités Territoriales,
- Vu l'avis favorable du Comité Technique réuni le 24 Novembre 2020,
- Vu l'avis favorable de la Commission « Ressources Humaines » réunie le 2 Décembre 2020,

Il est proposé au Conseil Municipal :

⇒ de **SUPPRIMER** :

- Un poste de technicien à temps complet.
- Un poste d'agent de maîtrise principal à temps complet.
- Un poste d'agent de maîtrise à temps complet

Les conclusions du rapport mises aux voix sont adoptées :

Pour	29
Abstention	0
Contre	0

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme

Le Maire,

Sylvie BUTIN

Nota : Le Maire certifie que le compte-rendu du Conseil Municipal a été affiché à la porte de la Mairie le **17 Décembre 2020**.

Pour extrait conforme

Le Maire,

Sylvie BUTIN